



Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2016

Bâtiment « Ecole »

► Monsieur Alain FRANÇON fait le compte rendu du Conseil d'école qui s'est tenu le 11 octobre 2016.

- 101 élèves ont fait la rentrée scolaire 2016-2017.
- Un exercice « sécurité attentat » a été fait avec confinement des enfants. Il est prévu lors de la prochaine alerte « incendie » que les élèves de la classe CM au 2^{ème} étage soient dirigés vers la plateforme extérieure.
- Le thème du projet scolaire est pour cette année le cirque.
- La fête de Noël aura lieu le vendredi 9 décembre 2016 à 18h à la salle des fêtes.
- Dans le contexte actuel de menace terroriste, une attention particulière pour la sécurité des enfants et des adultes (enseignants / personnel communal) est demandée à tous les établissements scolaires. Dans cette optique, l'installation d'une condamnation électrique avec interphone sur le portillon donnant sur la rue sera mise en œuvre prochainement pour un coût de 1 100 € HT.

► Afin de répondre aux normes d'évacuation des locaux en cas d'incendie, des travaux de mise en conformité sécurité ont été réalisés pendant la période estivale, avec la percée d'une porte supplémentaire dans la classe des CE au 1^{er} étage, et l'élargissement de la porte d'entrée de la classe GS/CP au rez-de-chaussée.

► Suite à une demande de l'équipe enseignante, le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition d'un nouveau photocopieur, 1 790 € HT.

Bâtiment « Mairie-Médiathèque »

► Le conseil municipal décide d'acquérir 4 panneaux acoustiques muraux qui seront installés « Salle Nord » pour une meilleure sonorisation de cette pièce lors des répétitions de l'Orphéon pour un coût total de 1 140 € HT, ainsi qu'une vue panoramique de Brullioles de 1m50 x 50 cm, réalisée à l'aide d'un drone pour un coût de 590 € HT.

Monsieur le Maire présente une estimation de la dépense pour l'entretien de l'ensemble du bâtiment évaluée entre 6 000 et 7 000 € HT par an qui sera ajustée suivant la périodicité des interventions de l'entreprise en fonction de l'utilisation des différentes salles.

Questions diverses

► Délibérations diverses

* **Amendes de police 2016** : acceptation d'une subvention de 6 495 € dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2015.

* **Contrat assurance groupe** : Le conseil municipal décide de reconduire le contrat assurance groupe proposé par le centre de gestion du Rhône pour garantir la commune contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel (remboursement des traitements en cas d'arrêts maladie, accident du travail, etc ...) :

- pour les agents au-delà de 28h : taux appliqué sur la masse salariale de 5.89 %
- pour les agents en dessous de 28h : taux appliqué sur la masse salariale de 1.10 %.

* **SIEMLY (Syndicat des eaux des Monts du Lyonnais)** : acceptation de la contribution communale aux charges du syndicat fixée à 2.60 € par habitant pour l'année 2017.

► Dossier Commune de Brullioles/Epoux FAUSSAT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le mémoire de défense rédigé par Maître LAVISSE a été validé et sera présenté lors de l'audience qui devrait intervenir dans les prochains mois.

► Restaurant scolaire

Le conseil municipal décide de faire l'acquisition d'un nouveau four pour le restaurant scolaire pour un coût de 1 100 € HT et donne son accord pour l'installation de trois radiateurs électriques dans la salle de restaurant pour une dépense de 1 800 € HT.

➤ Application du droit des sols

A compter du 1^{er} janvier 2017, les communes dotées d'une carte communale se verront transférer la compétence Application du Droit des Sols. Les autorisations d'urbanisme déposées à compter de cette date seront délivrées au nom de la commune et non plus au nom de l'Etat. En conséquence, les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) n'instruiront plus les demandes d'urbanisme. Le conseil municipal décide d'adhérer au service urbanisme du SIMOLY pour l'instruction des dossiers qui seront déposés en mairie à compter du 1^{er} janvier 2017.

Monsieur le Maire tient à préciser que cette prestation sera soumise à une cotisation annuelle plus un coût par dossier, soit une nouvelle dépense pour la collectivité.

➤ Cérémonie du 11 novembre

La Municipalité de Brullioles et les anciens combattants ont le plaisir d'inviter la population à participer à la cérémonie du 11 novembre 1918 en présence des enfants de l'école et des jeunes conseillers municipaux qui sera célébrée **le dimanche 13 novembre 2016**. Rendez-vous Place de l'Eglise à 11h pour un défilé jusqu'au Monument aux morts, emmené par l'Orphéon de Brullioles. La manifestation se terminera par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

➤ TELETHON

Les associations et le Conseil Municipal d'Enfants de Brullioles organiseront cette manifestation **le samedi 3 décembre 2016 à partir de 15h** à la salle des fêtes. Au programme, différentes animations. Le repas « saucisson chaud » sera servi à partir de 20 h au prix de 6 €.

➤ Tarifs locations de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2017

Le conseil municipal décide de revaloriser les tarifs de la salle des fêtes qui étaient inchangés depuis 2008.

Pour les associations de Brullioles			
Seulement 50 € de participation aux frais de nettoyage lors de la première utilisation de l'année			
	Salle 1	Salle 2	Salles 1 + 2
Forfait 1 jour	140 €	140 €	190 €
Forfait 2 jours	210 €	210 €	260 €

Pour les particuliers de Brullioles			
Les tarifs « particuliers de Brullioles » s'appliquent UNIQUEMENT			
* aux personnes assujetties à la taxe d'habitation			
* aux ascendants et descendants 1 ^{er} degré (parents et enfants) des habitants de Brullioles.			
	Salle 1	Salle 2	Salles 1 + 2
Forfait 1 jour	200 €	200 €	280 €
Forfait 2 jours	280 €	280 €	360 €
Forfait 3 jours	/	/	440 €

Pour les particuliers et les associations extérieurs à Brullioles			
	Salle 1	Salle 2	Salles 1 + 2
Forfait 1 jour	370 €	370 €	500 €
Forfait 2 jours	480 €	480 €	610 €
Forfait 3 jours	/	/	720 €

Un chèque de caution fixé à 650 € est exigé pour chaque location.

➤ Achat groupé de fuel

Nous pouvons enregistrer les commandes en fuel normal et en fuel grand froid. **Vous avez jusqu'au samedi 10 décembre pour passer commande auprès du secrétariat.**

Le fournisseur retenu se chargera de contacter directement les personnes inscrites afin de convenir d'un rendez-vous de livraison dans le créneau des dates mentionnées ci-dessous. Le règlement s'effectuera au comptant à la livraison et directement entre la société et le client sans intervention de la mairie.

Dernier délai pour déposer les commandes	Consultation des fournisseurs, commande et confirmation du prix par mail	Livraison
Samedi 10 décembre	Mardi 13 décembre	Entre le 14 et le 16 décembre

La prochaine commande aura lieu en février 2017.

Distribution des sacs noirs et des sacs jaunes

La distribution des sacs noirs (ordures ménagères) et des sacs jaunes (tri sélectif) aura lieu sur deux samedis, **les 3 et 10 décembre 2016 de 8h30 à 11h30, salle du conseil de la mairie (accès place de l'église).**

Manifestations

Vendredi 11 novembre	Comité des fêtes – thé dansant
Dimanche 13 novembre	Cérémonie du 11 novembre
	Association des Parents d'élèves – vente du boudin
Samedi 19 novembre	Tennis club – soirée dansante
Jeudi 24 novembre	Cinéma itinérant
Dimanche 27 novembre	Association des familles – marché de Noël
Samedi 3 décembre	Téléthon
Jeudi 8 décembre	Cinéma itinérant
Vendredi 9 décembre	Fête de Noël de l'école « le Petit Prince »